

Vedette panoramique «Le Pont Battant» - Partenariat avec la Compagnie de Navigation Franco-Suisse

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : A l'occasion du tricentenaire de la mort de Vauban, la Compagnie de Navigation Franco-Suisse (CNFS) Vedettes panoramiques souhaite prendre part à cet événement exceptionnel en décorant son bateau promenade «Le Pont Battant» qu'elle exploite à l'embarquement Pont de la République, Halte Nautique Saint-Paul.

En collaboration avec l'Office de Tourisme, elle a mis en place un certain nombre de croisières commentées avec un guide conférencier de l'Office spécialisé sur Vauban, pour la saison de mai à septembre 2007.

Dans ce cadre, la Compagnie de Navigation Franco-Suisse a décidé de redécorer son bateau. Cette nouvelle disposition consiste à poser une frise entourant toute la partie supérieure du bateau à l'effigie de Vauban, de ses fortifications et de Besançon candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO pour un coût de 4310 €.

Dans cette démarche, la CNFS s'est conjointement engagée avec la Ville de Besançon dans la communication touristique liée au Tricentenaire de la mort de Vauban et plus particulièrement dans l'accueil des colloques et séminaires dans le cadre desquels des réductions tarifaires pourront être obtenues.

De ce fait, il est proposé d'allouer une subvention de 2 000 € à la CNFS Vedettes panoramiques.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée au chapitre 65.95.6574 CS 30200 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.95/6042 CS 30200.

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord à cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver le partenariat avec la Compagnie de Navigation Franco-Suisse.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.